

La femme et la famille dans l' "Histoire ecclésiastique" d'Orderic Vital

Autor(en): **Rousset, Paul**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Zeitschrift für schweizerische Kirchengeschichte = Revue d'histoire ecclésiastique suisse**

Band (Jahr): **63 (1969)**

PDF erstellt am: **17.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-129261>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

PAUL ROUSSET

LA FEMME ET LA FAMILLE
DANS L'«HISTOIRE ECCLESIASTIQUE»
D'ORDERIC VITAL

L' *Histoire ecclésiastique* d'Orderic Vital est une chronique d'un intérêt exceptionnel non seulement pour la valeur de l'information qu'elle donne sur les événements profanes et religieux survenus en Normandie (et au-delà du duché) dans la première moitié du XII^e siècle, mais encore pour les nombreux renseignements qu'elle apporte sur l'état de la civilisation et sur les conditions de vie. Dans un ouvrage remarquable ¹, H. Wolter a montré comment Orderic, moine à Saint-Evroul d'Ouche, dans l'Orne, a bénéficié d'un excellent réseau d'informations et comment, grâce à sa curiosité d'esprit et à son sens de l'observation, sa chronique peut être appelée universelle: non pas seulement une histoire ecclésiastique et une histoire politique, mais aussi une histoire de la civilisation et des mentalités. C'est sur ce dernier aspect de l'*Historia ecclesiastica* que nous proposons ici quelques réflexions qui devraient prolonger et compléter celles de l'historien allemand. Nous montrerons brièvement ce que l'*Historia ecclesiastica* apporte à notre connaissance de la famille et de la femme aux XI^e et XII^e siècles.

Tout au long de sa chronique Orderic est amené à parler de la famille, du mariage, de la femme. Il le fait de manière occasionnelle, par de brèves notations, le plus souvent à propos d'une circonstance qui n'en-

¹ H. WOLTER, *Ordericus Vitalis. Ein Beitrag zur kluniazensischen Geschichtschreibung*, Wiesbaden, 1955. Cet historien s'est surtout attaché à décrire la personnalité d'Orderic Vital et à étudier les problèmes historiographiques, en particulier l'influence exercée par Cluny.

gage pas directement la famille ou la femme. Si on considère l'ampleur de l'*Historia ecclesiastica* et le nombre des personnages cités, on constate que la femme y occupe une place modeste mais non insignifiante; en outre le témoignage d'Orderic a d'autant plus d'intérêt qu'il n'est pas intentionnel ni explicite ¹.

L'*Historia ecclesiastica* fournit de nombreux exemples de familles de chevaliers. Orderic se plaît, semble-t-il, à donner les noms de personnes formant une famille, le père, la mère, les enfants. On constate ainsi – ce qui ne nous surprend pas – que les familles étaient alors nombreuses, probablement plus nombreuses encore que le nombre des enfants le laisse entendre; on doit supposer, en effet, que le chroniqueur ne mentionne que les enfants ayant survécu aux maladies du premier âge. A partir de la table générale dressée par A. Le Prevost on pourrait constituer des statistiques portant sur le nombre d'enfants, la proportion des garçons et des filles et les noms des uns et des autres; la démographie et l'onomastique y trouveraient leur profit ².

L'*ordo conjugatorum* est souvent évoqué, mais non décrit, dans l'*Historia ecclesiastica*. Orderic Vital cite en beaucoup de pages des familles dont il précise la composition. Ainsi parmi beaucoup d'exemples la famille de Richard de Coulonces, bienfaiteur de l'abbaye d'Ouche, mort en 1125. Richard avait épousé Adélaïde qui lui donna quinze enfants, onze fils et quatre filles (*usque ad senectutem prospere vixit et ex conjugē sua XI filios et IIII filias habuit*): Hugue, Geoffroi, Richard, Jean, Robert, Eude, Henri, Ive, Rodolphe, Guillaume, Henri, Rohes, Adelize, Mathilde et Avice ³. Orderic parle ici et là du mariage et de l'unité conjugale, mais trop brièvement pour qu'on puisse attribuer à ce moine-chroniqueur une doctrine sur le mariage. Le cas de Mathilde, fille de

¹ Rappelons encore que les textes narratifs de cette époque sont généralement pauvres en renseignements sur la condition de la femme et que leurs auteurs, le plus souvent des clercs ou des moines, sont portés à voir dans la femme la séductrice, le mauvais ange. Sur cette question, voir notamment R. BULTOT, La doctrine du mépris du monde. IV/2. Le XI^e siècle, Louvain, Paris, 1964.

² Cette table générale se trouve au tome V de l'édition de l'*Histoire ecclésiastique* de A. Le Prevost, Paris, 1855, p. 251-485. Nous utilisons cette édition et l'indiquons par les initiales H.E.; l'édition compte cinq volumes. (Paris, 1838-1855).

³ H.E., I. VI, t. III, p. 18. Quelques autres exemples: Hugue de Grentemesnil et sa femme Adelize de Beaumont: dix enfants (cinq filles, cinq garçons), H. E., I. VIII, t. III, p. 359; un seul, Robert, atteindra la vieillesse; Gautier fils de Goubert de Heugleville, et Avice: douze enfants, la plupart morts en bas âge, H. E., I. VI, t. III, p. 45; Robert, comte de Meulan et Isabelle de Crépi: dix enfants (cinq filles et cinq garçons), H. E., I. XI, t. IV, p. 169.

Fouque V, comte d'Anjou, offre un intérêt particulier. Elle épousa Guillaume Adelin, fils de Henri I^{er}, alors qu'elle était une adolescente de douze ans; six mois plus tard son mari, encore imberbe, périt dans un naufrage. Henri la traita avec bienveillance et la garda en Angleterre aussi longtemps qu'elle voulut; après quelques années elle désira revoir sa parenté et elle se rendit à Angers, *natalis soli amore innexa*, puis elle prit le voile au monastère de Fontevrault (1128) où elle sera abbesse ¹. Ailleurs Orderic raconte longuement les derniers jours d'Ansoud de Maule, son entrée en religion et, à ce propos, la figure d'Odeline, son épouse, sort de l'ombre. Il semble que ce couple fut uni et heureux; Ansoud était chaste, *amabat castitatem*, se contentant du mariage légal ². Sentant sa fin proche, Ansoud demanda aux moines de Saint-Evroul à être reçu comme moine, *monachatum ab eis petiit* ³. Puis il ordonna à sa femme et à son fils aîné de venir auprès de lui et il adressa à l'un et à l'autre un discours de circonstance. A Odeline il rappela qu'ils avaient gardé mutuellement la foi du mariage et vécu ensemble sans disputes pendant plus de vingt ans et mis au monde une honnête lignée; il lui recommanda ensuite de vivre dorénavant dans un saint veuvage et il lui demanda la permission de se faire moine et de le délier des liens du mariage: *a conjugali ergo nexu me, quaeso, absolve, domina, meque fideliter Deo commenda* ⁴. Orderic ajoute qu'Odeline, entendant ces paroles, pleura beaucoup mais, habituée à ne pas résister à la volonté de son mari et lui obéissant comme à l'accoutumée, elle accéda à sa requête.

Ailleurs, à propos de Mathilde, fille de Richer de l'Aigle, Orderic montre sa sensibilité vis-à-vis du problème du mariage et de la condition féminine. Mathilde avait épousé Robert de Montbrai en une époque de troubles et de guerres si bien qu'elle fut tôt privée des consolations

¹ H. E., I. XII, t. IV, p. 416, 439.

² H. E., I. V, t. II, p. 447.

³ H. E., I. V, t. II, p. 457.

⁴ H. E., I. V, t. II, p. 460. Sur cette question de la «séparation par consentement mutuel» cf. l'article «séparation des époux» de R. NAZ, dans le Dictionnaire de droit canonique, t. VII, Paris, 1965, col. 966-967, J. DAUVILLIER, Le mariage dans le droit classique de l'Eglise depuis le décret de Gratien (1140) jusqu'à la mort de Clément V (1314), Paris, 1933, p. 341, et 359-362, et G. LE BRAZ, Le mariage dans la théologie et le droit de l'Eglise du XI^e au XIII^e siècle, dans Cahiers de civilisation médiévale, N° 42, Poitiers, avril-juin 1968, p. 191-202.

L'une des plus belles sculptures de cette époque évoque l'amour conjugal. Elle représente Hugue, comte de Vaudémont, que l'on croyait mort en Terre Sainte et qui revint quelque quinze ans après son départ; Adeline, l'épouse douloureuse, le serre contre son cœur (église des Cordeliers de Nancy).

du mariage: *maritali consolatione cito caruit, multisque moeroribus afflicta diu gemit*¹. Robert fut fait prisonnier (il vieillira en prison) et Mathilde ne pouvait contracter un nouveau mariage, *secundum legem Dei*; toutefois l'affaire fut expliquée au pape Pascal II qui l'autorisa à épouser Néel d'Aubigni². Le cas du mari absent pour cause de guerre, de pèlerinage, de croisade est fréquent à l'époque féodale; on devine les drames qui découlèrent d'une telle situation. La poésie s'empara de ce thème, le glorifiant ou le transformant³. Orderic rappelle l'histoire douloureuse d'Etienne de Blois parti à la première croisade, abandonnant le siège d'Antioche et mal accueilli à son retour par sa femme Adèle, fille de Guillaume le Conquérant⁴. Les deux lettres qu'Etienne écrivit à Adèle pendant l'expédition témoignent éloquemment de l'amour passionné que le comte de Blois éprouvait pour son épouse⁵. Orderic montre chez Adèle l'épouse subtile et passionnée, *mulier sagax et animosa*⁶. L'analyse de tous les témoignages relatifs à Etienne de Blois – Orderic, Foucher de Chartres, Guibert de Nogent, Baudry de Bourgueil, Albert d'Aix, Robert le Moine – nous amène à penser qu'Etienne fut un homme déchiré entre son devoir de croisé et son amour pour son épouse; un couple uni, un foyer heureux fut brisé par la croisade⁷.

Le sentiment familial apparaît ici et là dans l'*Historia ecclesiastica*. De l'union de Giroie, fils d'Arnaud le Gros, avec Gisèle étaient nés onze enfants: Arnaud, Guillaume, Foucher, Raoul Mau-Couronne, Robert, Hugue, Giroie, Eremburge, Hadvise, Emma et Adélaïde. A la mort de Giroie les fils étaient en bas âge – sauf Guillaume et Arnaud qui portaient les armes. Gilbert, comte de Brienne, s'étant attaqué aux possessions de Giroie, les deux jeunes gens réunirent leurs parents et se défendirent avec succès⁸. Dans le monastère de Saint-Evroul le sentiment familial était cultivé; l'abbé Osberne institua le 26 juin un anni-

¹ H. E., l. VIII, t. II, p. 410.

² H. E., l. VIII, t. III, p. 410.

³ La poésie évoque souvent un amour illégitime; «l'amour de loin» sépare le chevalier de sa «douce amie.»

⁴ H. E., l. X, t. IV, p. 188.

⁵ Ces deux lettres ont été publiées par H. HAGENMEYER, *Die Kreuzzugsbriefe aus den Jahren 1088–1100*, Innsbruck, 1901, p. 138–140 et 149–152.

⁶ H. E., l. IX, t. IV, p. 119. Orderic célèbre aussi le rôle de la mère et de l'éducatrice: *teneros pueros ad tutamen Ecclesiae sanctae solerter educavit* (l. XI, t. IV, p. 188).

⁷ Cf. P. ROUSSET, «Etienne de Blois, croisé fuyard et martyr», dans *Genava*, n. s. t. XI, Genève, 1963, p. 183–195.

⁸ H. E., l. III, t. II, p. 23–25.

versaire pour les pères, mères, sœurs et frères de tous les moines du monastère ¹. Ce sentiment familial et l'idéal du couple uni et harmonieux étaient le plus souvent battus en brèche par la coutume du mariage forcé, par l'absence du choix libre, ceci pour des motifs dynastiques, politiques ou économiques. Orderic fournit là-dessus un exemple caractéristique. Le roi d'Angleterre Henri I^{er} donna en mariage à ses vassaux les femmes, les filles et les nièces de ceux qui avaient disparu dans le naufrage de la Blanche Nef, *et sic plures consolatus* ². Foyers mal assortis, couples désunis, enfants malheureux, on pourrait multiplier les exemples. En ce qui concerne les enfants, si rarement décrits dans la littérature narrative de cette époque, rappelons le cas fréquent des enfants voués tôt à la vie monastique. Ainsi dans la famille de Foucher de Chaudri, fils de Raoul, qui avait épousé Ite, fille de Hermar de Pontoise; dès leur enfance deux des six garçons du couple furent consacrés à la vie monastique: *a pueritia monachili norma constricti sunt* ³.

A travers l'*Historia ecclesiastica* on peut distinguer différents types de femmes: la femme guerrière, la femme malheureuse, la mère, l'épouse. Il s'agit le plus souvent d'une brève notation, d'un commentaire rapide ou d'une épithète accolée à un personnage féminin; en fait il est difficile de discerner la véritable pensée d'Orderic sur la femme et la condition féminine.

Le type de la femme guerrière est caractéristique de l'époque féodale; en l'absence du mari la femme était appelée à prendre des responsabilités politiques, militaires et économiques ⁴; parfois un tempérament guerrier ou passionné poussait la femme à participer aux côtés du mari à une action militaire. La littérature épique présente aussi quelques figures de femmes guerrières, telle Guibourc dans la *Chanson de Guillaume*.

¹ H. E., I. III, t. II, p. 100.

² H. E., I. XII, t. IV, p. 422. Il est vrai qu'on peut voir dans ces unions imposées par le souverain le souci chez celui-ci de donner des protecteurs à des femmes privées d'appuis.

³ H. E., I. III, t. II, p. 133. Orderic lui-même est un illustre exemple d'enfant entré tôt au couvent (il avait alors environ 10 ans). Ces enfants à vocation imposée ne doivent pourtant pas être placés dans la catégorie des enfants malheureux, tels ceux que vise Orderic au livre III (t. II, p. 108).

⁴ L'absence du mari a mis souvent la femme dans l'obligation de jouer un rôle dans la vie économique, de s'occuper de la gestion des biens familiaux. Cf. D. HERLIHY, *Land, Family and Women in Continental Europe, 701-1200*, dans *Traditio*, vol. XVIII, New-York, 1962, p. 89-120.

Orderic décrit Isabelle, fille de Simon de Montfort, épouse de Raoul de Toeni, comme une femme violente, excitant à la guerre et participant aux expéditions guerrières: *in expeditione inter milites, ut miles equitabat armata* ¹. La reine Mathilde, épouse d'Etienne de Blois devenu en 1135 roi d'Angleterre, conduit le siège de Douvres en 1138, *cum valida manu* ². Sibylle, fille de Guillaume la Chèvre, épouse de Robert Burdet, joua un rôle actif dans la défense de Tarragone alors que son époux se trouvait à Rome; elle portait une cuirasse comme un chevalier, *singulis noctibus lorica ut miles induebat* ³. Orderic approuve cette attitude: *laudabilis est juvenis hera quae marita sic famulabatur fide et dilectione sedula...* ⁴. Julienne, épouse d'Eustache de Bréteuil, est envoyée par son époux pour défendre Bréteuil ⁵. La cruauté caractérise certaines femmes; ainsi Mathilde de Bellême, épouse de Roger de Montgomeri: *Mabilla multum erat potens et saecularis, callida et loquax, nimiumque crudelis* ⁶. Elle essayera d'empoisonner Arnaud d'Echafour ⁷, et mourra assassinée ⁸.

Il ne fait pas de doute que la femme de l'âge féodal avait souvent un tempérament violent, passionné, et ceci explique certaines attitudes, certains comportements, certains drames. Orderic le dit nettement à propos de quelques femmes normandes dont les époux étaient absents: *His temporibus quaedam Normanniae mulieres saeva libidinis face urebantur, crebrisque nuntiis a viris suis flagitabant ut cito reverterentur, addentes quod nisi redditum maturerent, ipsae sibi alios conjuges procurarent* ⁹. Agnès, après la mort de son mari, Gautier Gifford, séduisit Robert Courte-Heuse:.... *feminea cupiditate nimis accensa Rodbertum ducem ad-amavit* ¹⁰. La personnalité de Bertrade de Montfort est typique de cette catégorie de femmes fortes et passionnées. Elle épousa en 1089 Foulque le Réchin, comte d'Anjou, qu'elle quittera quatre ans plus tard pour épouser le roi Philippe I^{er} ¹¹. Rusée, elle exerçait un grand empire sur

¹ H. E., l. VIII, t. III, p. 345. Orderic, dans la même page, décrit Hélise, comtesse d'Evreux, comme une femme violente et poussant son époux à la guerre.

² H. E., l. XIII, t. V, p. 112.

³ H. E., l. XIII, t. V, p. 12.

⁴ H. E., l. XIII, t. V, p. 12.

⁵ H. E., l. XII, t. IV, p. 337. Elle se fera religieuse à Fontevrault: cf. l. XII, t. IV, p. 394.

⁶ H. E., l. III, t. II, p. 47.

⁷ H. E., l. III, t. II, p. 106.

⁸ H. E., l. V, t. II, p. 410.

⁹ H. E., l. IV, t. II, p. 185.

¹⁰ H. E., l. XI, t. IV, p. 184.

¹¹ H. E., l. I. VIII, t. III, p. 320-321, 387-389, 462.

les hommes, comme le montre Suger¹. Après la mort de Philippe, en 1108, elle se retira dans le monastère de Fontevrault². Adèle de Blois appartient aussi à la catégorie des femmes passionnées. En l'absence de son mari parti à la croisade elle administra le comté, elle envoya des renforts à l'armée royale³. Et quand, ayant abandonné le siège d'Antioche, Etienne revint auprès d'Adèle, celle-ci le poussa à repartir pour la Terre Sainte⁴: comportement de femme forte, dure avec les autres comme avec elle-même. Orderic, qui ne voile pas les défauts des uns et des autres, ne condamne pas cette femme qui, pour un plus haut service, éloigna son époux qui l'aimait tendrement⁵.

L'Historia ecclesiastica offre plusieurs exemples de femmes malheureuses, d'épouses incomprises ou délaissées. Les conditions de vie étaient alors dures pour tous et plus dures encore pour les femmes. Orderic rapporte un fait significatif. Le comte Ferri d'Etampe était en prison. Sa femme se rend à Paris auprès du roi Louis; or, elle était enceinte. Au retour de ce voyage elle est blessée dans une chute de cheval et, peu après, elle meurt en accouchant⁶. Les temps de guerre séparent les époux, les violences d'une société encore mal assurée menacent la paix du foyer⁷. D'autre part, la mésentente et les conflits étaient inévitables dans des couples mal assortis et dans des ménages réunis pour des motifs où l'amour n'entraînait pas en compte. Ainsi pour Agnès, fille du comte de Pontieu, et son mari Robert de Bellême: *saevus maritus generosam conjugem, non, ut decuit, propter dilectam sobolem honoravit; immo multis eam afflictionibus, ut odibilem ancillam, contristavit*⁸.

¹ Suger, *Vita Ludovici grossi regis*, éd. Waquet, Paris, 1929, p. 124-126.

² Sur Bertrade, voir R. BEZZOLA, *Les origines et la formation de la littérature courtoise en Occident (500-1200)*. — 2^e partie. La société féodale et la transformation de la littérature courtoise, t. II, Paris, 1960 (Biblioth. Ecole des Hautes Etudes, 313^e fasc.) p. 289, 354, 462-463.

³ H. E., l. XI, t. IV, p. 286.

⁴ H. E., l. X, t. IV, p. 118-119. Bezzola, *op. cit.*, p. 467, souligne l'existence de fortes personnalités féminines.

⁵ Sur ce type de femmes fortes cf. N. HUYGHEBAERT, *Les femmes laïques dans la vie religieuse des XI^e et XII^e siècles dans la province ecclésiastique de Reims*, dans *I laici nelle «societas christiana» dei secoli XI^e XII^e*. — Atti della terza Settimana internazionale di studio, Mendola, 21-27 agosto 1965. Milano, 1968 (Miscellanae del Centro di studi medioevali, V), p. 373-374.

⁶ H. E., l. XIII, t. V, p. 77.

⁷ Cf. notamment H. E., l. VIII, t. III, p. 410.

⁸ H. E., l. VIII, t. III, p. 423-424. Cf. encore le cas d'Hildegarde, comtesse de Poitou, seconde femme de Guillaume VII, connu pour ses mœurs légères; elle se plaint au concile de Reims de son mari qui l'a délaissée: l. XII, t. IV, p. 378.

En regard de ces femmes malheureuses l'*Historia ecclesiastica* offre des figures de femmes ornées de toutes les vertus, d'épouses aimées, de veuves respectées. On sait que Guillaume le Conquérant donna l'exemple de la chasteté dans le mariage. Orderic laisse entendre que Guillaume aimait beaucoup Mathilde et qu'il souffrit d'être obligé de s'en séparer et de la renvoyer en Normandie: *conjugem suam multum dilectam Mathildem remisit in Normanniam* ¹. Et Orderic fait l'éloge de la reine, belle, instruite, pieuse ². Autre exemple de couple uni: Marguerite fut très affectée par la mort de son époux Malcolm, roi d'Ecosse ... *tam tristi nuntio de morte viri sui perculsa, contremuit* ³. Elle fit alors promettre aux grands du royaume d'obéir à ses fils et elle distribua tout son trésor.

Le moine-chroniqueur accorde tout naturellement sa sympathie aux veuves qui entrent en religion; celles-ci, libérées des servitudes du mariage, peuvent désormais se vouer à la vie de prière ⁴. Le monastère, d'autre part, assure à la femme privée de la protection de l'époux la sécurité matérielle que la société ne lui donne pas. Parmi beaucoup d'exemples citons celui de Mathilde, épouse de Guillaume Adelin, qui, quelque temps après la mort de celui-ci, entra au monastère de Fontevrault ⁵, celui d'Isabelle, épouse de Raoul de Toeni, qui devenue veuve, se retira au monastère de Haute-Bruyère ⁶, celui de Julienne, épouse d'Eustache de Bréteuil, qui se fit religieuse à Fontevrault ⁷. Emma avait épousé Arnaud d'Echaufour; celui-ci mourut jeune en lui laissant plusieurs enfants. Emma se rendit chez son frère Eude et vécut dans le veuvage pendant près de trente ans; à la fin de sa vie elle reçut le voile sacré de Roger, abbé du monastère de la Sainte-Trinité de Lessai ⁸. Adèle, après une vie remplie d'événements et dix-neuf ans après la

¹ H. E., I. IV, t. II, p. 188.

² H. E., I. IV, t. II, p. 189. Cf. encore l'éloge d'Avise, fille de Herbran de Sauqueville, épouse de Gautier de Heugleville, I. VI, t. III, p. 45-46.

³ H. E., I. VIII, t. III, p. 397.

⁴ Saint Augustin établit la hiérarchie: vierges, veuves, gens mariés dans un ordre de perfection descendante. Cf. Y. CONGAR, Les laïcs et l'ecclésiologie des «ordines» chez les théologiens des XI^e et XII^e siècles, dans I laici nelle «societas christiana...», p. 84-85. Les veuves – ordo viduarum – jouissent d'une sollicitude particulière dans l'Eglise. Cf. R. METZ, Le statut de la femme en droit canonique médiéval, dans Recueil de la Société Jean Bodin t. XII. La femme. 2^e partie, Bruxelles, 1962, p. 59-113.

⁵ H. E., I. XII, t. IV, p. 439.

⁶ H. E., I. V. t. II, p. 404-405.

⁷ H. E., I. XII, t. IV, p. 394. BEZZOLA, *op. cit.*, p. 276-292, montre l'importance de Fontevrault à cette époque.

⁸ H. E., I. III, t. II, p. 108-109.

mort de son époux, Etienne, comte de Blois, entra en religion au monastère de Marcigni-sur-Loire où elle mourut seize ans plus tard, en 1137¹.

Les exemples que nous venons de produire (et on pourrait en ajouter d'autres) suffisent, croyons-nous, à montrer l'intérêt de l'*Historia ecclesiastica* pour la description de la famille, du mariage et de la condition féminine. On constate qu'Orderic ne se montre pas mysogine, qu'il se plaît à placer à côté du nom d'un chevalier le nom de l'épouse et qu'ici et là il semble s'intéresser à une destinée conjugale. L'historiographe du monastère de Saint-Evroul d'Ouche, sans qu'il le voulût, a donné à son œuvre une résonance qui dépasse son objet, et l'historien de l'époque romane doit accorder à l'*Historia ecclesiastica* une place privilégiée².

¹ H. E., l. XI, t. IV, p. 189-190. Sur le veuvage le cas de la mère de Guibert de Nogent est intéressant. Celle-ci, à la mort de son mari, était encore belle et son fils n'avait que six mois. Elle décida pourtant de garder le veuvage, voulant rester fidèle à son époux disparu, *de viduitate continenda proposuit* (Guibert de Nogent, *De vita sua*, éd. G. Bourgin, Paris, 1907, p. 44). Sur l'Eglise et les veuves, cf. l'article cité de N. HUYGHEBAERT, p. 356-366.

² Une étude sur «la représentation de la femme dans la littérature narrative à l'époque romane» faite avec un groupe d'étudiants dans un séminaire de recherche en 1968-1969 (M^{me} S. Thullen, M^{lles} M. Meylan, C. Milichiades, Ch. Perros et M. D. Helg) nous a fait reconnaître des catégories et des thèmes qu'on retrouve chez Orderic Vital: la femme guerrière, la femme gouvernant le domaine en l'absence du mari, la femme passionnée, la veuve.